



Conditions générales de ventes

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes concluent entre :

Le client et MAKER PROD Siret 889 319 539 00017 code APE 7420Z demeurant à Perpignan (66000).

Toute commande ou réservation implique l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente quand bien même des stipulations divergentes ou mêmes contraires pourraient figurer sur les bons de commande du client ou sur ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document émanant du client

1. Objet

MAKER PROD propose des prestations vidéo d'évènements privés et professionnelles tels que présentés sur le site internet.

MM est un vidéaste-photographe indépendant, sous le régime de l'auto entreprise.

La passation d'une commande par le client entraîne l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente (CGV), sauf conditions particulières consenties par écrit entre le vidéaste et le client.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de vente joint en annexe, que le client s'engage à renvoyer par mail ou par courrier, tous deux obligatoirement paraphés, complétés et signés. Par le simple fait de réserver une date, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services et commandes de produits conclues par MAKER PROD Vidéaste (auto-entreprise) auprès de ses clients, quel que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de MAKER PROD Vidéaste. Ce dernier se réserve le droit de les modifier.

2. Réservation prestation vidéo.

La réservation d'une prestation se fait uniquement par téléphone 06.60.50.93.05 ou e-mail selon les informations de contact fournies sur le site internet www.makerprod.fr

Afin d'établir un devis, Maker prod et son client doivent se mettre d'accord sur les critères suivant :

- Des informations utiles concernant la prestation souhaitée (par ex : La durée de l'intervention, le lieu, la date et l'horaire).
- Définitions des besoins/attentes du clients.
- Les scènes, lieux et personnes à prendre en vidéo (ou pas), en ayant, bien sûr, leur consentement (droit à l'image).
- Le prix, délai prévisionnel de la prestation si le Client à une date butoir de rendu.
- Tout autre sujet qui aura été discuté auparavant entre le Client et MAKER PROD

Sauf mention contraire, les termes et tarifs de l'offre sont valables dans les 3 mois suivant l'envoi du devis (par mail).

Le devis, s'il est signé par le Client avec la mention « Bon Pour Accord » et par MAKER PROD. Le devis ainsi signé validera le projet et la mise en route de sa conception.



La réservation d'une prestation vidéo peut se faire à tout moment sous réserve de disponibilité du vidéaste. Le client s'engage à renvoyer par courrier ou par mail les conditions générales de vente et le bon de commande paraphés et signés. Un acompte d'un montant de 40% de la somme totale est demandé.

A défaut du paiement de l'acompte dans les 10 jours à compter de la date de la commande, la réservation sera purement et simplement annulée.

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats, acceptés par le client. Ils sont confidentiels et sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).

3. Déroulement de la prestation

Le jour de la réalisation de la séance, l'heure fixée est impérative.

L'objectif de MAKER PROD est de livrer à son client un film de qualité mais certains éléments, indépendants de sa volonté, peuvent parfois rendre difficile les prises de vue.

Dans le cas de l'incapacité de MAKER PROD de réaliser sa prestation, l'intégralité de l'acompte sera donc remboursée.

4. Prix

Les prix sont ceux valables à la date de la commande. Des frais de déplacement pourront être appliqués (au-delà de 30km de Perpignan centre). Ils devront obligatoirement être acquittés en supplément. Les prix de vente sont ceux applicables au moment de la commande.

4- Modifications du bon de commande

Les éventuelles modifications de la commande demandées par le client seront prises en compte dans la limite des possibilités et facturé à la hauteur de la prestation.

5. Paiement

Etant sous le régime de micro-entreprise, les services de MAKER PROD ne sont pas soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI).

MAKER PROD accepte les paiements en espèces, par chèque ou par virement bancaire.

Le mode de règlement sera établi au cas par cas avec en général un acompte de 40% à la signature du devis et le reste à la livraison de la prestation.

Tout retard de paiement peut donner lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigible de plein droit et sans rappel, calculé sur les montants hors taxes, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture. Dans le cas où le client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la demande de service pourra se voir refusée.



6. Remise des vidéos

Dans les 30 jours suivants le tournage vidéo, le vidéaste sélectionne les plans nécessaires à la réalisation du film. La livraison du film se fera sous forme de fichier .mp4 .mov remis sur DVD ou clé USB ou autre support déterminé à l'avance.

Le vidéaste se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers remis au client.

Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.

7. Droit de rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande et donc du paiement de l'acompte. Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation est réalisée en totalité ou en partie avec l'accord du consommateur, avant l'expiration du délai de rétractation. Après ce délai de 7 jours, la somme versée pour la commande ne sera plus remboursée. Pour un reportage vidéo de mariage, le solde restant dû sera demandé si l'annulation intervient seulement 2 mois avant le mariage.

8. Annulation de commande

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation vidéo devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé. En cas d'annulation, soit au début soit en cours de réalisation des travaux, il sera facturé au moins 50% du montant prévu au devis ou contrat.

Tous travaux supplémentaires non prévus au devis ou contrat seront facturés en sus.

Un acompte de 40% vous sera automatiquement demandé pour toutes réservations de prestation de services. En cas d'annulation de la commande par le Client et après acceptation par MAKER PROD Vidéaste de cette annulation, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini sur le devis ou sur le bon de commande sera de plein droit acquis à MAKER PROD Vidéaste et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

9. Force majeure et maladie

MAKER PROD se réserve le droit d'annuler une prestation vidéo en cas de force majeure ou de maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quel titre que ce soit. Le vidéaste s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.



10. Problème technique et accident

En cas de problème technique avec le matériel vidéo ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant MAKER PROD de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant sera remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelques titres que ce soit.

11- Incapacité de travail et force majeure

En cas d'incapacité de travail, par la suite de maladie ou d'accident MAKER PROD Vidéaste se réserve le droit de rompre le présent contrat, et/ou modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il est admis que MAKER PROD Vidéaste se doit d'avertir le Client de son incapacité dans les meilleurs délais. Outre les cas habituellement reconnus par la jurisprudence, la force majeure s'entend, notamment, du blocage ou de l'indisponibilité des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications et toute conséquence d'une évolution technologique, non prévisible par MAKER PROD Vidéaste, remettant en cause les normes et standards de sa profession et de tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des présentes Conditions.

Les retards ou la non-exécution des commandes résultant de cas de force majeure : notamment incendie, inondation, grève, réglementation ou exigence de la puissance publique, ou tout autre évènement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle de MAKER PROD Vidéaste, ne peuvent donner lieu à indemnité. Les dispositions du présent article ne pourront cependant, en aucun cas, dispenser une partie de l'obligation de régler à l'autre toute somme qu'elle lui devrait.

12- Perte de données accidentelles

Malgré toute l'attention que MAKER PROD porte au stockage des données, il peut arriver de manière exceptionnelle qu'à la suite d'une séance, par manipulation accidentelle, destruction involontaire, ou panne informatique, les fichiers sources des vidéos soient inexploitable. MAKER PROD Vidéaste offre dans ce cas une nouvelle séance de même durée au client, afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté.

13 – Propriété, droits de reproduction, mention du nom

Les vidéos sont l'entière et pleine propriété de MAKER PROD Vidéaste (tous formats confondus). Le CLIENT autorise MAKER PROD à citer son nom et sa dénomination sociale, les extraits de productions vidéo, à titre de références pour la promotion commerciale de MAKER PROD. Le CLIENT peut s'opposer à cette mesure par simple courrier adressé au vidéaste.

Le produit vidéo est destiné à être diffusé exclusivement sur les médias définis sur le devis et la facture. Toute diffusion et/ou exploitation commerciale ou assimilée sur le câble, télévision, bornes interactives ou tout média connu ou inconnu, fait l'objet d'un contrat supplémentaire entre le client et MAKER PROD.

MAKER PROD décline toute responsabilité en cas de diffusion et/ou exploitation illicite du produit. MAKER PROD se donne le droit d'utiliser les images issues de la prestation et de les diffuser sur son site internet. Et, si besoin, via différentes plateformes vidéo et réseaux sociaux, ce dans un objectif de promotion de son activité. En cas de refus de la part du Client, ce dernier doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à MAKER PROD motivant son refus de diffusion. L'absence de signature, la signature erronée ou la signature



non identifiable, donnera lieu au paiement d'une indemnité au moins égale au double du montant des droits notifiés. Toutes ces dispositions sont réglementées par la Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 sur le code de la propriété intellectuelle.

14 – Utilisation du site

Les utilisateurs de ce site web www.makeprod.fr acceptent que cette utilisation soit assujettie aux termes et conditions décrites dans ces conditions générales et au respect des lois applicables en France. Tout accès à ce site se fait aux risques et périls de l'utilisateur qui sera seul juge et seul responsable des conditions et moyens de connexion qu'il utilise.

15- Autorisation de reproduction

Vous reconnaissez et acceptez que le fait que MAKER PROD peut reproduire votre image à des fins promotionnelles sur le site www.makeprod.fr et sur les réseaux sociaux.

Vous cédez ainsi votre droit à l'image sur le support internet et pour l'utilisation seule de MAKER PROD Vidéaste. En aucun cas, MAKER PROD ne commercialisera ou cédera à des tiers vos vidéos sans accord écrit de votre part.

Vous reconnaissez être en accord avec le fait que MAKER PROD, film et photographie vos enfants mineurs et acceptez la reproduction des images à des fins promotionnelles après accord écrit de votre part.

En cas de refus écrit de votre part les images des mineurs ne seront pas utilisées.

16 – Description générale des produits et des services

Le site www.makeprod.fr donne une description la plus fidèle possible des produits proposés.

Pour les reportages, seuls les devis et bons de commandes, apporteront un descriptif détaillé à une proposition commerciale donnée. Par ailleurs, le client a toujours la possibilité de contacter MAKER PROD par téléphone, mail ou courrier afin d'obtenir des informations complémentaires sur les produits ou services proposés.

17 - Propriété intellectuelle

L'utilisation des photographies réalisées est soumise aux dispositions légales en matière de droit d'auteurs et de droits voisins. Les photographes sont protégés par la loi du 11 mars 1957 sur les droits d'auteurs et par le code de la propriété intellectuelle. Le client est tenu de respecter les droits moraux de MAKER PROD. MAKER PROD se réserve le droit d'utiliser, sauf avis contraire, avant la prestation vidéo et/ou photo par écrit du client, les vidéos et photographies tirées d'un reportage à des fins de promotion de son activité.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à mon image et/ou à ma réputation. Le client s'engage à être solidaire du vidéaste-photographe en cas de préjudice causé par l'utilisation abusive ou détournée des images, par un tiers à son insu. En cas de publication des vidéos et/ou photos sur internet par le client celui-ci s'engage à mentionner l'auteur « MAKER PROD » et son site internet www.makeprod.fr



18 - Commande de Bon ou chèque cadeau

Les bons cadeaux sont payables par chèque, virement ou espèces à la commande. Les bénéficiaires du bon cadeau auront un délai de 12 mois pour réaliser la prestation. Les bons cadeaux ne sont ni échangeables ni remboursables. Les bons cadeaux sont envoyés dans un délai de 7 jours. Après la réception du paiement.

Tout bon cadeau comporte une date de validité. Il est important de respecter ce délai, Tout bon qui ne sera pas utilisé durant cette période sera considéré comme NUL et non remboursable.

19 - Conservation des fichiers numériques

Il vous est vivement conseillé d'en faire au moins une copie sur un disque dur ou un autre support.

Les rushes seront conservés 3 mois après la livraison du projet.

Si le client souhaite une sauvegarde plus longue de ses données, il doit faire une demande écrite à MAKER PROD et s'acquitter d'une participation financière pour la sauvegarde de celles-ci. Un devis spécifique de livraison des rushes peut aussi avoir lieu préalablement entre parties. Passé ce délai il ne sera plus possible de redemander une copie de ces fichiers.

20 - Modification des conditions générales

MAKER PROD se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commandes passées après la date de modification, y compris toute commande complémentaire ou annexe à une commande antérieure.

21 – Prix et conditions de paiement

Pour les évènements un acompte de 40% sera demandé à l'acceptation du devis, et sera encaisser au moment même de la signature du contrat. Cet acompte sera déduit du montant total de la prestation choisis.

Le solde du montant dû sera demandé le jour de la prestation, de l'ordre des 60% restant.

Pour tout retard de paiement, il sera exigé des indemnités compensatoires de 10% du montant total facturé par jour de retard et image ne sera rendue sans que MAKER PROD n'ait perçu la totalité de cette indemnité. Les commandes seront obligatoirement payées en EUROS et MAKER PROD se réserve le droit d'annuler toute commande ou livraison en cas d'incident de paiement.

22- Délai de livraison

MAKER PROD Vidéaste fait diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes suivant les temps prévus dans le devis sous réserve toutefois du respect par le client de l'intégralité des conditions décrites ci-dessous :

Paiement des acomptes aux périodes spécifiées MAKER PROD Vidéaste fait aussi diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes suivant les temps prévus dans le devis sous réserve toutefois du respect par le ou les fournisseurs de leurs engagements. Ce ou ces derniers seront entièrement tenus responsables de leurs négligences/retards. Compte tenu de



ces conditions, il est clairement entendu par le Client que celui-ci ne saurait alléguer un retard prétendument fautif dans l'exécution des prestations de MAKER PROD Vidéaste dès lors que celui-ci n'a pas respecté les dates fixées dans le cahier des charges et/ou planning ou les validations exigées étape par étape. De la même manière, tout retard dans la réalisation du projet, causé en tout ou partie par la non délivrance par le client dans les délais convenus des éléments précités, annule son droit à réparation et remboursement.

23 – Autorisations des tiers

La communication et l'utilisation des vidéos et photographies sont indépendantes des droits des tiers (auteur et/ou propriétaires des œuvres ou biens représentés et personnes figurant sur les photographies en particulier) auxquels l'utilisateur doit s'adresser directement, à défaut de les obtenir par le biais du vidéaste-photographe. En cas de litige la responsabilité de l'utilisateur des vidéos et photographies est totalement engagée.

24 – Responsabilités

D'une manière générale, MAKER PROD Vidéaste ne peut être tenue pour responsable des préjudices indirects, tels que préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque. Toute action dirigée contre le bénéficiaire par un tiers constitue un préjudice indirect et, par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

Par ailleurs, le montant des sommes que MAKER PROD Vidéaste pourrait être amenée à verser au bénéficiaire à titre de dommages-intérêts est expressément plafonné au total des sommes effectivement perçues par MAKER PROD Vidéaste auprès du bénéficiaire au titre de l'exploitation de la ou des photographie(s) litigieuse(s). Il est expressément interdit d'utiliser les documents mis à disposition à des fins de pornographie, racisme, violence, et dans tout autre domaine litigieux ou préjudiciable à l'auteur et/ou aux tiers représentés et/ou à MAKER PROD Vidéaste.

25 - Données à caractère personnel

MAKER PROD s'engage à préserver la vie privée de ses clients et des visiteurs du site www.makerprod.fr. En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers. Les informations personnelles demandées au client sont destinées exclusivement à MAKER PROD, à des fins de gestions administratives et commerciales. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés, les données personnelles enregistrées sur le site sont stockées pour une durée limitée. Leur traitement, mis en œuvre aux seuls fins d'expression littéraire et artistique, sont dispensées de déclaration auprès de la CNIL (Article 67 de la loi 78-17). Tout client ou tout utilisateur ayant déposé sur ce site des informations directement ou indirectement nominatives dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant sur simple demande, en écrivant à MAKER PROD 3 rue Caron de Beaumarchais 66000 Perpignan.



26 - Loi applicable

Selon le code L 335 1-4 de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction des vidéos/DVD est interdit. En cas de litige, seuls les tribunaux Français seront jugés compétant.

27 – Réclamation et juridiction

En cas de différents ou de contestations, vous devez adresser vos réclamations sous 48 heures après livraison des travaux et toujours préférer une conciliation amiable avant recours devant les tribunaux.